



Bulletin d'inscription au 2	22° colloque du 22 septembre 2022	17.07.22 V6
M. Mme Nom d'usage	Prénom	
Adresse postale complété :		
Adresse mail (obligatoire)		
Téléphone fixe	Portable	
Expert agréé par la Cour de cassation Expert en activité ☐ OUI ☐ NON Spécialité(s) selon la nomenclature Avocat Barreau de	ppel de □ OUI □ NON Expert honoraire ou ancien expert □ OU	I □ NON
	nt	
_		
1 Cotisation 2022 (experts de justice uniquen	ment) : 20 €	€
 2 Inscription au colloque (Si vous inscrivez plusieurs personnes, faire un Si vous payez une cotisation de memi Si vous n'êtes pas membre du CEJIB : 	bre du CEJIB : 35 €	€
3 Bulletins du CEJIBSi vous payez une cotisation de membr	re du CEJIB : 40 € par bulletin, franco de po 30 € par bulletin en numéri	
• Si vous n'êtes pas membre du CEJIB : 5	•	4
3-1- Souhaitez-vous acquérir le bulletin c		□ NON €
Lister les n°s des bulletins commandés :	ns, voir la liste des bulletins dans l'onglet, Nombre de b de bulletins anciensx	ulletins
REGLEMENT ☐ Paiement par virement Virement à l'ordre de FORM'Expert- C	1 + 2 + (3-1) + (3-2) =	€
IBAN : FR76 1751 5006 0008 0006 524	•	
☐ Paiement par chèque : ajouter 10 € Chèque à l'ordre de FORM'expert- Ins A adresser avec le bulletin rempli à	E pour les frais : 1 + 2 + 3-1 + 3-2 + 10€ = scription CEJIB FORM'expert-Colloque CEJIB 2022 5 résidence de la petite place 78000 Versailles	€

► Seuls les bulletins accompagnés de leur règlement seront pris en compte.

Une copie du bulletin rempli sert de reçu pour votre comptabilité.

Rappels

- →II n'y aura pas d'inscription sur place. Inscription préalable obligatoire. (Contrôles à l'entrée).
- →L'inscription est nominative : pas de possibilité de substituer un autre inscrit.

Question(s) posée(s) aux conférenciers

Indiquer, <u>de façon concise</u> , une (ou deux) question(s) précise(s), strictement en rapport avec le thème du colloque de cette année , que vous souhaiteriez voir abordée(s).
Elles ne doivent pas concerner des principes ou méthodes de conduite d'une expertise ou d'une procédure, mais aborder des sujets dont les réponses apportées par les conférenciers permettront à l'expert, ou l'avocat, d'indiquer dans ses notes et son rapport, ou dans ses dires, des éléments qui seront ensuite utiles au magistrat pour qu'il puisse « dire le droit ».
ot con rapport, ou dance des anos, des ciomonte qui ecront cheute dines du magierrat pour qu'il paises « ano le droit ».